



# PROGRAMME REGIONAL DE PROTECTION INTEGREE DU COTONNIER EN AFRIQUE

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo.

E-mail : [prpica@yahoo.fr](mailto:prpica@yahoo.fr) \*\*\*\* Site web : [www.prpica.org](http://www.prpica.org)

## RAPPORT DE SYNTHESE DE LA DIXIEME REUNION BILAN DU PROGRAMME REGIONAL DE PROTECTION INTEGREE DU COTONNIER EN AFRIQUE (PR-PICA)



Yamoussoukro – Côte d'Ivoire  
24, 25 et 26 avril 2017

Siège social : Porte n°64, Rue 9. 50 Zone Résidentielle A, 01 BP : 1234 Bobo-Dioulasso 01, BURKINA  
FASO

Tel/Fax : (226) 20 98 59 01

Compte BOA n° 020010 02110430009 01 Bobo-Dioulasso

Placée sous l'autorité de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, représenté par M. SILUE Gnénéyéri, Directeur de la Protection des Végétaux, du Contrôle et de la Qualité, la 10<sup>ème</sup> réunion bilan du Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA), s'est tenue à l'hôtel Président à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, les 24, 25 et 26 avril 2017. Cette rencontre a enregistré la présence d'environ 150 participants, représentants des Structures de Recherche et Sociétés Cotonnières, des Interprofessions des Organisations de Producteurs de Coton des pays membres du PR-PICA (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire et Togo) ; et des pays observateurs (Cameroun, Ghana, Guinée et Tchad). Ont aussi pris part aux travaux, le Secrétaire Permanent de l'ACA, les représentants de l'Association des Producteurs de Coton Africain (AProCA), les représentants des Firmes Agro pharmaceutiques et divers partenaires au développement venant d'Afrique, notamment le projet 'Partenariat pour le Coton dans les pays du C4 de l'USAID mis en œuvre par le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC).

**La cérémonie d'ouverture**, présidée par le Directeur de la Protection des Végétaux et du Contrôle Qualité du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a été ponctuée par quatre (04) allocutions :

- L'allocution de bienvenue de M. KODJANE N'diamoi, Président du comité d'organisation. Il a souhaité la bienvenue à tous les participants et a particulièrement remercié le Directeur Général du Conseil du Coton et de l'Anacarde, le président de l'Interprofession de Filière Coton, le Président de l'Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire, ainsi que les Autorités Administratives du District de Yamoussoukro, pour leur implication personnelle à la réussite de cet événement. Il a émis les vœux sincères du Comité, que l'organisation réponde à l'attente des participants, que les résultats de cette 10<sup>ème</sup> réunion bilan soient fructueux et bénéfiques pour l'ensemble des populations des pays du PR-PICA pour que vive, grandisse et s'épanouisse le PR-PICA.
- A sa suite, M. KONE Drissa, le 4<sup>ème</sup> Vice-Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro a souhaité la cordiale AKWABA à toutes et à tous et a remercié la Filière Coton ivoirienne pour le choix porté sur sa cité pour abriter cette importante rencontre.
- La troisième allocution a été prononcée par M. Oumar KHOUMA, Président du Comité de Pilotage du PR-PICA. Après avoir fait l'historique de la création de l'organisation en 1998 à Bobo-Dioulasso sous la dénomination PR-PRAO, il a précisé qu'elle a évolué en PR-PICA au Sénégal en 2005. Le Président a indiqué quelques résultats intéressants obtenus par le PR-PICA à savoir :
  - La compréhension de la dynamique des populations des ravageurs ;
  - La réactualisation des seuils d'intervention contre les principaux ravageurs et la promotion de la lutte sur seuil dans tous les pays pour réduire les quantités d'insecticides épandues,
  - La mise au point d'un « guide pratique de protection du coton en Afrique »
  - La publication permanente d'un bulletin « Infos PR-PICA » qui fait le point des activités du Programme et l'évolution de la campagne agricole dans tous les pays membres.

Le président a terminé son intervention en remerciant, les participants pour leur présence effective, les partenaires pour leur appui financier et le Comité d'organisation qui n'a ménagé aucun effort pour la tenue de cette réunion.

- L'allocution d'ouverture a été prononcée par le Directeur de la Protection des Végétaux et du Contrôle Qualité du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la Côte d'Ivoire. M. SILUE Gnéréyéri, a dit sa fierté de se retrouver dans cette auguste assemblée. Pour lui, après une quinzaine d'années, le PR PICA a obtenu des résultats plus que probants qui permettent d'améliorer de façon durable la productivité et par conséquent d'accroître le revenu du producteur.

Il a soutenu que ces résultats méritent d'être consolidés face non seulement à la compétitivité internationale mais également au nouveau défi des perturbations climatiques observées ces dernières années et qui affectent négativement les performances des filières cotonnières dans les différents Etats. Il devient de ce fait impérieux de poursuivre sans relâche la recherche agricole pour améliorer tous les aspects pouvant permettre une préservation des ressources humaines et naturelles.

Persuadé qu'à l'issue de ces travaux, des solutions et approches susceptibles de donner un nouvel élan au développement de la cotonculture en Afrique seront proposées, il a poursuivi en exprimant l'engagement du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, à accompagner la recherche cotonnière. Il a terminé en déclarant ouverte la 10<sup>ème</sup> réunion-bilan du PR PICA.

Après la cérémonie solennelle d'ouverture, la 10<sup>ème</sup> réunion bilan s'est poursuivie avec l'amendement et l'adoption de l'ordre du jour suivi d'une série de présentations sur les thèmes suivants :

- déroulement de la campagne cotonnière 2016/2017 dans les pays membres ;
- gestion des ravageurs du cotonnier en Afrique de l'Ouest, campagne 2016/2017 ;
- gestion de la fertilité des sols en culture cotonnière en Afrique de l'Ouest, campagne 2016/2017 ;
- amélioration variétale du cotonnier en Afrique de l'Ouest et perspectives ;
- échanges de groupes entre sociétés cotonnières, recherche, producteurs, firmes agro-pharmaceutiques et partenaires techniques et financiers ;
- exposés des partenaires.

### **1. Déroulement de la campagne cotonnière 2016/2017**

Les représentants des sociétés cotonnières des pays membres ont fait le bilan du déroulement de la campagne 2016/2017.

A la lumière des différents exposés, nous pouvons faire les constats généraux suivants :

- La pluviométrie a été déficitaire et mal répartie dans la plupart des pays ;
- La production a augmenté dans tous les pays à l'exception du Sénégal ;
- Le rendement a sensiblement augmenté dans la plupart des pays, mais aucun pays n'a atteint une tonne à l'hectare ;
- L'augmentation ou le maintien du prix d'achat aux producteurs ;
- la subvention des engrais et des matériels agricoles ont été des mesures incitatives observées dans certains pays comme le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal ;
- Le niveau du parasitisme va de faible à moyen dans tous les pays ;

Certains pays ont bénéficié d'une subvention de leur État pour la campagne 2016/2017. Les prix d'achat du coton graine aux producteurs et les prix de cessions des intrants varient d'un pays à l'autre (cf. statistiques agricoles).

En termes de perspectives pour la campagne 2017-2018, il ressort des exposés, les points suivants :

- Un accroissement des intentions des superficies et de production du coton de façon générale ;
- L'adoption et la mise en œuvre de solutions diverses pour faire face aux changements climatiques ;
- L'attribution de zone d'encadrement exclusive aux sociétés cotonnières et le projet de mutualisation de la production et la distribution de la semence coton en Côte d'Ivoire.

## **2. Gestion des ravageurs du cotonnier en Afrique de l'Ouest, campagne 2016/2017**

Les présentations ont porté sur sept (7) sous-thèmes.

### ***2.1. Suivi spatio-temporel des pertes de récolte dues aux ravageurs et de l'efficacité des programmes de protection vulgarisés en Afrique de l'Ouest***

Cette communication a porté sur le suivi des variations annuelles et géographiques des pertes de récolte et de l'efficacité des programmes de protection vulgarisés en vue d'élaborer des stratégies régionales de gestion aux nouvelles contraintes identifiées.

En général, les pertes de rendement ont été faibles à moyennes cette campagne. Le niveau moyen d'efficacité du programme vulgarisé se situe autour de 80 % dans tous les pays. Cependant, le programme manifeste des insuffisances sur un certain nombre de ravageurs, notamment les jassides et les mouches blanches.

Face à cette situation, il a été recommandé de :

- Améliorer les programmes de protection vulgarisés dans les différents pays tenant compte du nouveau contexte parasitaire surtout au Mali, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Burkina Faso.
- Poursuivre la mise en place de nouveaux programmes de protection efficaces contre les jassides et les mouches blanches.

### ***2.2. Surveillance des infestations parasitaires en culture cotonnière en Afrique de l'Ouest***

Cette présentation a porté sur le suivi au niveau régional, de l'évolution spatio-temporelle des infestations au champ des principaux ravageurs en vue d'actualiser les stratégies de gestion.

Le parasitisme a été globalement moyen dans tous les pays du PR-PICA sauf au Sénégal, où il a été relativement important avec une dominance d'*Helicoverpa armigera* et *Bemisia tabaci*.

On note cependant une très forte pression des jassides dans l'ensemble des pays.

### ***2.3. Relations entre populations adultes et infestations larvaires de lépidoptères en Afrique de l'Ouest***

Cette étude avait pour objectif de suivre au niveau régional, l'évolution spatio-temporelle des populations adultes et larvaires des principaux ravageurs en vue de mettre au point des modèles de prévision.

En général, les niveaux de captures de *H. armigera* ont été faibles dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire. Les pics de captures, selon les espèces de lépidoptères et les pays, se situent entre août- octobre pour *H. armigera* et *Earias* et entre septembre - décembre pour les

endocarpiques. Un décalage de 2 à 4 semaines a été observé entre les pics de captures de papillons et ceux des infestations larvaires.

La poursuite de cette activité avec la prise en compte d'autres paramètres (pluviométrie, plantes hôtes, variétés, etc.) permettra d'élaborer une stratégie de gestion optimale des ravageurs (système d'alerte, avertissement) adaptée à chaque zone de production.

#### **2.4. Efficacité de nouvelles matières actives sur les principaux ravageurs du cotonnier en Afrique de l'Ouest**

L'objectif de cette étude était de rechercher des nouvelles molécules efficaces vis-à-vis des arthropodes ravageurs majeurs ou émergents.

Différentes matières actives ont été efficaces contre les ravageurs ci-dessous :

- **Bemisia** : NPV (Nucleo Polyedrose Virus), émamectine-acétamipride, spinétoram-acétamipride, indoxacarb-acétamipride, spirotétramate-imidaclopride, émamectine-abamectine-acétamipride.
- **Jasside** : NPV, bifenazat, émamectine-acétamipride, spinétoram-acétamipride, téflubenzuron-alphacyperméthrine, spinétoram –métoxyfénoside.
- **Chenilles endocarpiques** : chlorantraniliprole, spiroadiclofen, téflubenzuron-alphacyperméthrine, deltaméthrine-pyriproxifène, sulfoxaflor-lambdacyhalothrine
- **Helicoverpa** : plusieurs matières actives sont efficaces.

En ce qui concerne les biopesticides, des résultats encourageants ont été obtenus et méritent d'être confirmés.

Ces matières actives peuvent être raisonnablement intégrées dans les programmes de protection en tenant compte des variations saisonnières des ravageurs.

#### **2.5. Evaluation des nouveaux programmes de protection phytosanitaire**

Cette présentation a porté sur l'évaluation de l'efficacité de nouveaux programmes de protection phytosanitaire adaptés au statut actuel du faciès parasitaire dominé par *H. armigera*, *B. tabaci*, *J. fascialis* et les chenilles endocarpiques. Les nouveaux programmes ci-dessous ont assuré le meilleur contrôle des principaux ravageurs et généré les meilleurs rendements de coton graine :

- Burkina Faso Flubendiamide-spirotétramate – **Emamectine-acétamipride** – Cyperméthrine-imadaclopride
- Côte d'Ivoire Emamectine-acétamipride – Spinétorame-Sulfoxaflor - **Rynaxypyr**
- Sénégal Flubendiamide-spirotétramate – **Emamectine-pyriproxifène** – Cyperméthrine-acéamipride
- Togo **Indoxacarbe** – Lambdacyhalothrine-profénofos – Cyperméthrine-acétamipride

Par ailleurs, le démarrage précoce des traitements phytosanitaires et leur resserrement (à 10 jours d'intervalle) ont assuré un meilleur contrôle des ravageurs émergents et généré des gains monétaires.

## **2.6. Surveillance de la perte de sensibilité aux insecticides chez les insectes ravageurs du cotonnier en Afrique de l'Ouest.**

L'objectif de cette expérimentation était de suivre au laboratoire la sensibilité des chenilles carpophages (*H. armigera*, *T. leucotreta* et *P. gossypiella*), du jasside (*J. fascialis*) et de la mouche blanche (*B. tabaci*) aux principales familles d'insecticides utilisées en culture cotonnière.

Les résultats révèlent :

- Un niveau de résistance aux pyréthrinoïdes toujours élevé chez *H. armigera* ;
- Une perte de sensibilité aux pyréthrinoïdes chez les deux chenilles endocarpiques *T. leucotreta* et *P. gossypiella* ;
- Une bonne efficacité du chlorpyrifos éthyl et de l'indoxacarbe sur *J. fascialis* au laboratoire, contrairement au chlorantraniliprole ;
- Une bonne efficacité du sulfoxaflor sur *B. tabaci* au laboratoire, contrairement à l'alphacyperméthrine et au profénofos ;
- Vis-à-vis des néonicotinoïdes (acétamipride, imidaclopride), les souches collectées au Burkina Faso se montrent moins sensibles que celles collectées en Côte d'Ivoire.

Les résultats sur la sensibilité aux insecticides suggèrent :

- La nécessité de suivre correctement la stratégie de gestion de la résistance en respectant strictement la période de restriction sur les pyréthrinoïdes : pas de pyréthrinoïdes avant le 10 août pour ceux qui sont dans la partie nord et avant le 20 août pour ceux qui sont dans la partie sud de la zone cotonnière ;
- La nécessité de vulgariser les nouveaux programmes de protection efficaces contre les ravageurs majeurs et émergents.

## **2.7. Situation parasitaire dans un contexte de changement climatique et d'utilisation du Coton Génétiquement Modifié**

**Cas du Ghana :** Situation des insectes nuisibles dans les zones agro écologiques : impact du changement climatique et utilisation des OGMs

On retient de cette communication que les insectes présents au Ghana sont les mêmes qu'on retrouve dans la sous-région et que leurs conditions climatiques ont une incidence autant sur les ravageurs du cotonnier que sur ennemis naturels.

Par ailleurs, en dépit de l'inexistence d'un cadre législatif et réglementaire sur les OGM au Ghana, la recherche a obtenu l'autorisation de faire des essais sur le CGM depuis 2013. Toutefois, il existe une résistance importante des anti-OGM au Ghana. Cette résistance a été confortée par la suspension de l'utilisation du CGM au Burkina Faso.

**Cas du Cameroun :** Spécificité de la situation parasitaire du Cameroun dans un contexte de changement climatique et d'utilisation des "OGM"

Cette présentation a donné les raisons qui ont milité en faveur de l'expérimentation des CGM au Cameroun à savoir :

- la maîtrise de l'enherbement qui nécessite 2 à 3 sarclages manuels qui équivalent à 30-60 hommexjour/hectare. Dans un contexte de déficit de main d'œuvre et de très faible niveau de mécanisation agricole, cela provoque environ 10% d'abandons de surfaces par an

- le contrôle des ravageurs qui développent des résistances aux insecticides et face au renchérissement des programmes de protection qui nuisent à la santé et à l'environnement.

Le CGM, bien qu'en expérimentation depuis quelques années, n'est pas encore commercialisé au Cameroun.

Par ailleurs, les perturbations climatiques survenues au Nord Cameroun, dans la région de Garoua, caractérisées par les pluies excessives, ont favorisé le développement de miride *Helopeltis shoutedeni*. On observe de plus en plus des dégâts causés par le scarabée *Diplognatha gagates* dans la partie Sud de la zone cotonnière. Ces deux ravageurs ont provoqué d'énormes dégâts non encore observés dans la zone cotonnière et qui ont provoqué des pertes de rendement de 80 à 100 %.

### **3. Gestion de la fertilité des sols en culture cotonnière en Afrique de l'Ouest, campagne 2016/2017**

Trois sous thèmes ont été abordés dans ce thème.

#### ***3.1. Détermination des bilans minéraux des exploitations agricoles en zones cotonnières en Afrique de l'Ouest et du Centre***

La détermination des bilans minéraux des exploitations vise à contribuer à l'amélioration de la fertilité des sols dans les systèmes de production à base de coton. Il s'agit de :

- Etablir un bilan minéral partiel des éléments N, P et K des exploitations agricoles ;
- Evaluer l'impact des modes de gestion des terres sur la fertilité des sols et sur les rendements des cultures ;
- Formuler des recommandations de gestion de la fertilité des sols basées sur l'approche intégrée.

Les résultats de la première année d'étude réalisée dans quatre (4) pays, ont révélé pour le coton que les bilans sont négatifs en K au Bénin, et en P et K au Burkina Faso et au Mali. Pour le maïs, les bilans sont négatifs en N au Sud du Bénin et en N, P et K au Burkina Faso (Tenkodogo) et au Tchad (Djoli).

#### ***3.2. Réactualisation des formules d'engrais en zones de culture cotonnière en Afrique de l'Ouest et du Centre***

L'objectif de cette activité est de contribuer à l'amélioration de la fertilité des sols dans les systèmes de production coton en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il s'agit d'évaluer les effets agronomiques de différentes formules d'engrais NPKSB enrichies en Calcium (Ca) et/ou en Magnésium (Mg) en culture cotonnière.

A l'issue de deux années d'expérimentation au niveau des 6 pays, il ressort que les meilleures formules d'engrais pour la production du coton graine sont :

- **NPK 15-15-15-5S-1B-2,5MgO-2,5CaO**
- **NPK 14-18-18-5S-1B-2,5CaO**

En perspective, ces deux formules feront l'objet de démonstration et d'évaluation économique, en collaboration avec les sociétés cotonnières.

### **3.3. Contribution de la culture du coton à la sécurité alimentaire : cas du maïs en Afrique de l'Ouest et du Centre**

Cette activité avait pour objectif d'évaluer l'arrière-effet des nouvelles formules d'engrais coton (enrichies en Calcium et/ou en Magnésium) sur le rendement du maïs.

Les tests effectués cette année ont montré que l'arrière effet des nouvelles formules d'engrais a impacté positivement la production de maïs.

L'évaluation de cet arrière effet de ces engrais sera faite dans tous les pays du PR-PICA, au cours de la campagne 2017-2018 pour confirmer les tendances observées.

## **4- Amélioration variétale du cotonnier en Afrique de l'Ouest et perspectives**

### **4.1. Variétés de cotonnier améliorées pour lutter contre la fusariose en Côte d'Ivoire**

Cette activité avait pour objectif d'évaluer le comportement des lignées de cotonnier en fin de sélection en vue de contribuer à l'amélioration de la productivité des champs par le contrôle de la fusariose vasculaire. Au terme de cette évaluation :

- Six (6) variétés tolérantes à la fusariose pouvant permettre une amélioration de la production de 130 à 700 kg/ha ont été identifiées ;
- Plusieurs hybrides ont été formés pour lutter contre la fusariose ;
- Une collection de 54 souches de *Fusarium* est disponible.

En perspective, il faut poursuivre le criblage sur milieu artificiellement inoculé en vue de déceler de façon précoce des lignées véritablement tolérantes pour faire face aux dégâts de la fusariose.

### **4.2. Diversité morphologique des cotonniers en collection à la station de Kolokopé et son importance en amélioration variétale au Togo**

Cette présentation visait à présenter la diversité morphologique des cotonniers en collection à Kolokopé et à relever l'importance de quelques caractères pour l'amélioration variétale.

Au vu des caractéristiques et des potentialités présentées l'on peut affirmer que dans le cadre d'une lutte intégrée, les filières cotonnières disposent des solutions pour une création variétale qui tienne compte non seulement des exigences des différents acteurs mais aussi des réductions des coûts de production.

Ceci doit passer par la mise au point des variétés résistantes ou tolérantes à un grand nombre de stress lié au changement climatique et à la pression parasitaire.

### **4.3. Etat des lieux de l'amélioration du cotonnier au Sénégal et perspectives de recherches**

De cette présentation, on retient que la recherche variétale au Sénégal est en veilleuse depuis 20 ans malgré les résultats prometteurs qu'elle avait obtenus, notamment la mise au point de la variété ISCO PG, précoce et très productive dans les zones à pluviométrie faible (entre 400 et 600 mm).

Face aux besoins de rentabilité de la culture cotonnière, Il y a lieu de relancer cette recherche variétale sur la base des critères identifiés par les producteurs : résistance aux bio-agresseurs, tolérance au déficit pluviométrique, à cycle court, avec une bonne qualité de la fibre,



productive avec beaucoup de branches, bon taux de germination, tolérance aux sols pauvres et facile à récolter.

## **5. Rencontre entre les représentants des firmes agro-pharmaceutiques et des pays du PR-PICA**

Ces rencontres ont permis aux représentants des firmes agro-pharmaceutiques d'échanger avec les participants de chaque pays sur des préoccupations qui leurs sont propres.

## **6. EXPOSES DE PARTENAIRES**

Plusieurs partenaires ont présenté chacun une communication portant sur les aspects institutionnels, les activités et domaines d'intervention. Il s'agit de :

- DOWS AGROSCIENCE
- ARYSTA LIFESCIENCE
- IFDC
- CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE
- ELEPHANT VERT

## **7. Rencontre du Comité de Pilotage**

En marge des travaux de cette 10<sup>ème</sup> réunion bilan du PR-PICA, le Comité de Pilotage s'est réuni dans la matinée du mercredi 26 avril 2017. Les points suivants ont été abordés :

- ❖ l'examen du rapport d'activités et financier du Comité de Pilotage (mai 2015- mars 2017) ;
- ❖ la passation de la présidence du Comité de Pilotage. Ainsi, le bureau du Comité de Pilotage pour les deux années à venir (avril 2017 – avril 2019) se compose comme suit :
  - **Président** : Monsieur Ousmane N. TRAORE du Mali;
  - **Vice-Président** : Monsieur Ousseni KABORE du Burkina Faso
  - **Rapporteur** : Monsieur KODJANE N'DAMOI de la Côte d'Ivoire;
- ❖ La désignation du Togo pour abriter la onzième réunion bilan du PR-PICA en avril 2018.

Le Comité de Pilotage, vu l'évolution du PR-PICA, a proposé la modification de l'article 16 du statut qui préconisait la mise en place de Comité de projet. Ainsi quatre commissions techniques seront mises en place avec un représentant par commission au sein du Comité de Pilotage. Il s'agit :

- La Commission Entomologie et protection phytosanitaire;
- La Commission Agronomie ;
- La Commission Sélection et amélioration variétale ;
- La Commission Socio-économie rurale.

A ce jour les 3 premières commissions sont effectivement installées et représentées au sein du Comité de Pilotage. La 4<sup>ème</sup> Commission sera intégrée au fur et à mesure de l'évolution du Programme.

Vu cette évolution dans la démarche du Programme, allant au delà du seul aspect de protection phytosanitaire, l'article 1 du statut sera modifié en ce qui concerne la dénomination du PR-PICA qui devient dès lors : Programme Régional de **Production** Intégrée du Coton en Afrique.

En marge de cette réunion bilan, le Comité de Pilotage a eu des échanges avec les délégations du Cameroun, du Tchad et de la Guinée qui ont manifesté leur intérêt à adhérer au PR-PICA.

## **8- Recommandations**

Il est recommandé aux Sociétés Cotonnières de prendre en compte les matières actives et programmes de protection éprouvés dans les différents pays et ayant leur efficacité, pour une gestion optimale et durable des ravageurs.

Fait à Yamoussoukro le 26 avril 2017

**La 10<sup>ème</sup> réunion bilan du PR-PICA.**

## STATISTIQUES AGRICOLES CAMPAGNE 2016-2017

	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Mali	Sénégal	Togo
Pluviométrie (mm/jour)	810/45			1 035		
Superficie (ha)						
- Prévision					30 000	136 000
- Réalisation	420 000	740 349	343 414	656 086	20 572	134 593
Production (tonnes)						
- Prévision				645 000	17 010	107 000
- Réalisation	400 000 (au 20-04)	682 940	327 874	647 300	15 160	104 000
Rendement (Kg/ha)						
- Prévision						789
- Réalisation	952 (au 20-04)	922	951	987	737	776
Prix des intrants						
- NPK (FCFA/kg)	240	300	288	220	237,6	322
- Urée (FCFA/kg)	240	300	268	220	190	322
- Herbicide total(l)	3 500			3 220	4 395	2 200
- Herbicide sélectif (l)	5 000			4 120	7 240	2 200 – 7000
- Insecticide (FCFA/trt)	7 000/traitement	3 800/traitement	33 000/ha pour tout le cycle	3 900 / traitement	5 365 /litre	4 000
- Semence		15 F/kg		1 194 F/sac	2 000 F/ha	
Achat coton graine (CFA/Kg)						
- 1 <sup>er</sup> choix	260	235	265	250	255	230
- 2 <sup>ème</sup> choix	210	210	240	225	215	210
- 3 <sup>ème</sup> choix				205	150	
Difficultés	- retard dans l'installation des pluies - insuffisance d'engrais (NPK et Urée) et insecticide de la 1 <sup>ère</sup> fenêtre - grève transporteur au démarrage de l'égrenage	- installation tardive et arrêt brutal des pluies dans la plus grande zone de production - sécheresse pendant la période d'épandage des engrais - rupture des stocks d'insecticides	- Insuffisance de pluies pendant la période de semis - Faible densité de semis - Non respect du nombre de traitement	- retard dans l'installation des pluies et arrêt précoce	- Hausse du prix des engrais - Déficit pluviométrique (moins du minimum requis de 800 de pluies durant cette campagne)	Retard dans la livraison des intrants aux producteurs
<b>Objectifs 2017-2018</b>						
- Superficie (ha)	450 000	820 000		721 400	30 000	170 000
- Rendement (kg/ha)	1 100	1 000		1 005	950	1 000
- Production attendue	500 000	820 000		725 000	26 700	170 000